

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1762

21 août 2007

### SOMMAIRE

<b>Agenor S.A.</b> .....	<b>84554</b>	<b>J.P. Morgan Luxembourg International S.à r.l.</b> .....	<b>84539</b>
<b>Alliance Future Shares Holding SA</b> .....	<b>84542</b>	<b>JTL Financial Management and Administration S.A.</b> .....	<b>84534</b>
<b>Alliance Future Shares Holding SA</b> .....	<b>84542</b>	<b>Koningslaan S.à r.l.</b> .....	<b>84543</b>
<b>Aspiro International S.A.</b> .....	<b>84537</b>	<b>Landwehr I S.à r.l.</b> .....	<b>84570</b>
<b>BlackRock Operations (Luxembourg) S.à r.l.</b> .....	<b>84569</b>	<b>Liexco S.A.</b> .....	<b>84538</b>
<b>Blue Lit Invest S.A.</b> .....	<b>84545</b>	<b>Logix XII S.à r.l.</b> .....	<b>84554</b>
<b>BVP I S.à r.l.</b> .....	<b>84546</b>	<b>Luxgate</b> .....	<b>84571</b>
<b>Caleche Holding S.A.</b> .....	<b>84540</b>	<b>Maaskade S.à r.l.</b> .....	<b>84545</b>
<b>Camberley Holdings S.A.</b> .....	<b>84540</b>	<b>Marchall S.à r.l.</b> .....	<b>84543</b>
<b>Centurian Investments S.à r.l.</b> .....	<b>84536</b>	<b>Marine Participations SA</b> .....	<b>84539</b>
<b>Challenger Holding S.A.</b> .....	<b>84537</b>	<b>Martesa Invest S.A.</b> .....	<b>84566</b>
<b>Challenger Holding S.A.</b> .....	<b>84538</b>	<b>Memory Keepers S.A.</b> .....	<b>84535</b>
<b>Contracting and Development Company S.A. Holding</b> .....	<b>84537</b>	<b>M&amp;G Packaging s.à r.l.</b> .....	<b>84536</b>
<b>Crescent Euro Industrial III S. à r.l.</b> .....	<b>84571</b>	<b>Morgan Stanley Luxembourg Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>84574</b>
<b>Crown Investments S.A.</b> .....	<b>84576</b>	<b>Naarderpoort S.à r.l.</b> .....	<b>84543</b>
<b>CS Immo S.A.</b> .....	<b>84542</b>	<b>NorScan Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>84569</b>
<b>Deurne Business Promotion</b> .....	<b>84540</b>	<b>Onalia S.A.</b> .....	<b>84535</b>
<b>DH Blythe Valley S.à r.l.</b> .....	<b>84542</b>	<b>Oxalide S.A.</b> .....	<b>84534</b>
<b>Distribution et Consulting S.A.</b> .....	<b>84538</b>	<b>Penucha &amp; Co S.A.</b> .....	<b>84562</b>
<b>Dubconseil S. à r. l.</b> .....	<b>84536</b>	<b>Quadriga Holdings S.A.</b> .....	<b>84536</b>
<b>ER-Securities (Holding) S.A.</b> .....	<b>84537</b>	<b>Redwood Investments S.A.</b> .....	<b>84566</b>
<b>Eurazeo Co-Investment Partners S.C.A., Sicar</b> .....	<b>84539</b>	<b>Remora Investment S.A.</b> .....	<b>84553</b>
<b>Eurazeo Management Lux S.A.</b> .....	<b>84535</b>	<b>Schorndorf Investments S.A.</b> .....	<b>84563</b>
<b>Fidco Fishing S.A.</b> .....	<b>84576</b>	<b>Société Luxembourgeoise d'Investissements et de Participations</b> .....	<b>84533</b>
<b>Fipro Beteiligung S.A.</b> .....	<b>84570</b>	<b>Specie Ridge Equities S. à r.l.</b> .....	<b>84545</b>
<b>Fortis Hybrid Financing</b> .....	<b>84534</b>	<b>Sportfield International 1 S.à r.l.</b> .....	<b>84530</b>
<b>Générale d'Énergie S.A.</b> .....	<b>84546</b>	<b>SynerTrade S.A.</b> .....	<b>84571</b>
<b>Glibro Design Holding S.A.</b> .....	<b>84544</b>	<b>Thagol S.à r.l.</b> .....	<b>84544</b>
<b>Goldenhill Three S.A.</b> .....	<b>84546</b>	<b>THL GCO Investments II, S.à r.l.</b> .....	<b>84538</b>
<b>Helvoet Pharma International S.A.</b> .....	<b>84540</b>	<b>THL GCO Investments I, S.à r.l.</b> .....	<b>84570</b>
<b>HSBC AME (Luxembourg) S.A.</b> .....	<b>84539</b>	<b>TMT - Tapping Measuring Technology S.à r.l.</b> .....	<b>84532</b>
<b>Immobilière du Port S.A.</b> .....	<b>84535</b>	<b>Weihergewan SA</b> .....	<b>84541</b>
<b>IXI S.A.</b> .....	<b>84576</b>	<b>Wind Real Estate S.A.</b> .....	<b>84541</b>

**Sportfield International 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 114.627.

In the year two thousand and seven, on the thirty-first day of May,  
before Master Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of SPORTFIELD INTERNATIONAL 1 S.à r.l. (the Company) a société à responsabilité limitée, having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under section B, number 114.627, incorporated following a deed of Master Joseph Elvinger of February 28, 2006, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1020, page 48942 on May 24, 2006. The Company's articles of association (the «Articles of Association») have last been amended by a deed of Master Joseph Elvinger of August 17, 2006, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1561, page 74899.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, with professional address at Luxembourg,

The Chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, jurist, with professional address at Luxembourg,

The Chairman requested the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, all the 10,540 (ten thousand five hundred and forty) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The Agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1.- Transfer of the registered office of the Company from 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg to 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

2.- Amendment of Article 4 of the updated Updated Articles of Association.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to transfer the registered office of the Company from 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg to 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend Article 4 of the Updated Articles of Association to read as follows:

« **Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Strassen, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.»

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text the English version will prevail.

**Suit la version en langue française:**

L'an deux mille sept, le trente et un mai,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A Luxembourg;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SPORTFIELD INTERNATIONAL 1 Sà r.l., ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 114.627, constituée suivant un acte du 28 février 2006, publié le 24 mai 2006 au Mémorial C numéro 1020, page 48942. Cet acte a été modifié pour la dernière fois le 17 août 2006 suivant un acte du notaire Joseph Elvinger, publié au Mémorial C numéro 1561, page 74899.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 10,540 (dix mille cinq cent quarante) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont préalablement été informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1.- Transfert du siège social du 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg au 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen.

2.- Modification de l'article 4 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolutions*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg au 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** Le siège social est établi dans la ville de Strasse, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts. Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont le procès verbal, fait et Passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Galiotto, F. Gilbert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2007, Relation: LAC/2007/11446. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007083870/211/108.

(070092883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2007.

**TMT - Tapping Measuring Technology S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1122 Luxembourg, 32, rue d'Alsace.

R.C.S. Luxembourg B 91.897.

Im Jahre zweitausendsieben, am siebenundzwanzigsten Juni.

Vor Uns Maître Léon Thomas genannt Tom Metzler, Notar mit Amtssitz in Luxemburg-Bonneweg, Großherzogtum Luxemburg,

Sind erschienen:

1) Die Gesellschaft deutschen Rechts DANGO & DIENENTHAL, GmbH & CO. KG, (vorher DANGO & DIENENTHAL, Kommandit-gesellschaft), mit Gesellschaftssitz in D-57072 Siegen, Hagener Strasse 103, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Siegen unter Abteilung HRA und Nummer 3014,

hier vertreten durch ihren persönlich haftenden Gesellschafter, die Gesellschaft DANGO & DIENENTHAL VERWALTUNGS-GmbH, mit Gesellschaftssitz in D-57072 Siegen, Hagener Strasse 103, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Siegen unter Abteilung HRA und Nummer 6691,

welche wiederum hier vertreten ist durch ihre beiden alleinigen Geschäftsführer:

- a) Herr Jörg Dienenthal, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-57234 Wilnsdorf, Am Rex 3, und,
- b) Herr Manfred Dango, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-57072 Siegen, Harkortstrasse 15.

2) Die Gesellschaft luxemburgischen Rechts PAUL WURTH S.A., mit Gesellschaftssitz in L-1122 Luxembourg, 32, rue d'Alsace, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter Sektion B und Nummer 4.446,

hier vertreten durch:

- a) Herrn Marc Solvi, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in L-3961 Ehlange, 56, route des 3 Cantons,
- b) Herrn André Kremer, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in L-3345 Leudelange, 5, rue Belle-Vue,

beide handelnd in ihrer Eigenschaft als Prokuristen mit A- Zeichnungsbefugnis der vorbenannten Gesellschaft PAUL WURTH S.A..

Welche Komparenten, hier vertreten wie vorerwähnt, den amtierenden Notar ersuchten ihre Erklärungen folgendermaßen zu beurkunden:

I.- Die Komparenten sind die alleinigen Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung TMT - TAPPING MEASURING TECHNOLOGY S.à r.l., mit Sitz in L-1122 Luxembourg, 32, rue d'Alsace, gegründet zufolge Urkunde, aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 11. Februar 2003, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 328 vom 26. März 2003, deren Statuten abgeändert wurden gemäß Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 16. Juni 2005, veröffentlicht im Memorial C, Nummer 1153 vom 5. November 2005,

eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter der Nummer B 91.897.

II.- Das Gesellschaftskapital beträgt EUR 500.000,- (fünfhunderttausend Euro) eingeteilt in 500 (fünfhundert) Geschäftsanteile zu je EUR 1.000,- (eintausend Euro), voll eingezahlt.

Die 500 (fünfhundert) Geschäftsanteile gehören den Gesellschaftern wie folgt:

a) der Gesellschaft DANGO & DIENENTHAL GmbH & CO. KG, vorbenannt, zweihundertfünfzig Geschäftsanteile .....	250
b) der Gesellschaft PAUL WURTH S.A., vorbenannt, zweihundertfünfzig Geschäftsanteile .....	250
Total: fünfhundert Geschäftsanteile .....	500

III.- Als dann vereinigen sich die Gesellschaften DANGO & DIENENTHAL GmbH & Co.KG und PAUL WURTH S.A., vorbenannt, handelnd in ihrer Eigenschaft als Gesellschafter, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, zu einer außerordentlichen Generalversammlung, zu welcher sie sich als gehörig und richtig einberufen erklären und nehmen einstimmig folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Gesellschafter beschließen das Gesellschaftskapital um einen Betrag von EUR 500.000,- (fünfhunderttausend Euro) zu erhöhen, um es von seinem derzeitigen Betrag von EUR 500.000,- (fünfhunderttausend Euro) eingeteilt in 500 (fünfhundert) Geschäftsanteile zu je EUR 1.000,- (eintausend Euro) auf den Betrag von EUR 1.000.000,- (eine Million Euro) eingeteilt in 1.000 (eintausend) Geschäftsanteile zu je EUR 1.000,- (eintausend Euro) zu bringen, durch die Ausgabe von 500 (fünfhundert) neuen Geschäftsanteilen, welche mit den selben Rechten und Verpflichtungen wie die bestehenden Geschäftsanteile verbunden sind.

*Zeichnung und Einzahlung*

Die 500 (fünfhundert) neuen Geschäftsanteile zu je EUR 1.000,- (eintausend Euro) wurden proportional von den jetzigen Gesellschaftern gezeichnet und voll eingezahlt durch die Einbringung von Gewinnrücklagen der Gesellschaft in Höhe von EUR 500.000,- (fünfhunderttausend Euro).

Die Existenz der Gewinnrücklagen in Höhe von EUR 500.000,- (fünfhunderttausend Euro) geht aus der Bilanz zum 31. Dezember 2006 hervor.

Es geht aus einer Bescheinigung, vom 27. Juni 2007 ausgestellt durch die Geschäftsführung der Gesellschaft hervor, dass die Gewinnrücklagen in Höhe von EUR 500.000,- (fünfhunderttausend Euro) der Gesellschaft zur Verfügung stehen.

Eine Kopie der Bilanz sowie die vorerwähnte Bescheinigung bleiben, nachdem sie von den erschienenen Personen und dem unterzeichneten Notar ne varietur unterzeichnet wurden, gegenwärtiger Urkunde beigelegt um mit derselben einregistriert zu werden.

Alsdann beschließen die Gesellschafter die besagte Zeichnung und Einzahlung zu akzeptieren und die 500 (fünfhundert) neuen Geschäftsanteile zu je EUR 1.000,- (eintausend Euro) den besagten Zeichnern, der Gesellschaft DANGO & DIENENTHAL GmbH & CO.KG 250 (zweihundertfünfzig) neue Geschäftsanteile und der Gesellschaft PAUL WURTH S.A., 250 (zweihundertfünfzig) neue Geschäftsanteile zuzuteilen.

#### Zweiter Beschluss

Die Gesellschafter beschließen den Artikel 6 der Gesellschaftssatzung entsprechend den oben gefassten Beschlüssen anzupassen.

Demzufolge wird Artikel 6 der Gesellschaftssatzung ab jetzt folgenden Wortlaut haben:

« **Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt EUR 1.000.000,- (eine Million Euro) und ist eingeteilt in 1.000 (eintausend) Geschäftsanteile zu je EUR 1.000,- (eintausend Euro), welche voll eingezahlt sind.

Diese Geschäftsanteile gehören den Gesellschaftern wie folgt:

1) der Gesellschaft deutschen Rechts DANGO & DIENENTHAL, GmbH & CO. KG, (vorher DANGO & DIENENTHAL, Kommanditgesellschaft), mit Gesellschaftssitz in D-57072 Siegen, Hagener Strasse 103, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Siegen unter Abteilung HRA und Nummer 3014, fünfhundert Geschäftsanteile .....	500
2) der Gesellschaft luxemburgischen Rechts PAUL WURTH S.A., mit Gesellschaftssitz in L-1122 Luxemburg, 32, rue d'Alsace, eingetragen im Handels- und Gesellschafts-register von Luxemburg unter Sektion B und Nummer 4.446, fünfhundert Geschäftsanteile .....	500
Total: eintausend Geschäftsanteile .....	1.000

#### Kosten

Die Auslagen, Gebühren, Kosten und Aufwendungen die der Gesellschaft im Zusammenhang mit der vorliegenden Urkunde entstehen, werden auf ungefähr dreitausend Euros (EUR 3.000,-) geschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Tage welcher am Anfang dieses Dokuments genannt ist.

Und nach Vorlesung und Erklärung in einer ihnen kundigen Sprache an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben diese Urkunde mit Uns Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: J. Dienenthal, M. Dango, M. Solvi, A. Kremer, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, Relation: LAC/2007/15016. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Für gleichlautende ausfertigung, dem Memorial, Recueil des Sociétés et Associations C, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Luxemburg-Bonneweg, den 11. Juli 2007.

T. Metzler.

Référence de publication: 2007082425/222/95.

(070090673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

### **SOCLINPAR S.A., Société Luxembourgeoise d'Investissements et de Participations, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 16.980.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007082496/802/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04299B. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

**JTL Financial Management and Administration S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 33.000,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 92.595.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2007.

*Pour JTL FINANCIAL MANAGEMENT AND ADMINISTRATION S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007082433/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02104. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070090439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Oxalide S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 97.439.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007082490/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03237. - Reçu 30 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070090432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Fortis Hybrid Financing, Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.671.

Sur décision du Conseil d'Administration tenue en date du 23 avril 2007, Monsieur Patrick Jules André Depovere, administrateur, demeurant au 20, rue Royale, B-1000 Bruxelles, a été nommé Président du Conseil d'administration, pour une durée de cinq ans. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 23 mai 2007, le mandat du Commissaire aux comptes: PricewaterhouseCoopers 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Patrick Jules André Depovere, Administrateur, Président
- Monsieur Carl Speecke, Administrateur
- Monsieur Edward Bruin, Administrateur
- Monsieur Jean Hubert Jacques Des Sain, Administrateur
- Monsieur Pierre-Henri Bagon, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2007.

*Pour FORTIS HYBRID FINANCING*

C. Speecke

Administrateur

Référence de publication: 2007082658/29/26.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2007, réf. LSO-CF02526. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070091019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---



**Memory Keepers S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 50.085.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007082493/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04296. - Reçu 32 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070090425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Immobilière du Port S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 51.596.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007082494/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04297. - Reçu 28 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070090423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Onalia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 109.394.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007082495/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04298. - Reçu 28 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070090421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Eurazeo Management Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 116.188.

La Société a été constituée suivant l'acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), en date du 7 avril 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations - n° 1315 du 15 mai 2006. Modifié en date du 12 février 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations - n° 942 du 22 mai 2007.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L. Guérineau / F. Pfister

*Président du Conseil d'Administration / Administrateur*

Référence de publication: 2007082517/5917/18.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04424C. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070090466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Quadriga Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R.C.S. Luxembourg B 18.467.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007082498/631/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03717. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**M&G Packaging s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 86.908.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007082499/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10420. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Dubconseil S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1361 Luxembourg, 2, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.  
R.C.S. Luxembourg B 117.106.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007082500/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01926. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Centurian Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 111.965.

En date du 25 juin 2007, l'Associé Unique a appelé aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée Monsieur Benoît Nasr, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, avec le pouvoir d'engager la société avec sa seule signature, en remplacement de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., gérant démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2007.

Pour CENTURIAN INVESTMENTS S.à r.l.

B. Nasr

Gérant

Référence de publication: 2007082656/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01360. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070091024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---



**Aspiro International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.  
R.C.S. Luxembourg B 75.163.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007082501/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01928. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

**ER-Securities (Holding) S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 6.463.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Référence de publication: 2007082502/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01105. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

**Challenger Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 33.727.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007082503/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03335. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

**Contracting and Development Company S.A. Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 80, place de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 16.010.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugements du 5 juillet 2007 le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, VIe section, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de:

- la société anonyme CONTRACTING AND DEVELOPMENT COMPANY S.A. HOLDING, ayant eu son siège social à L-1616 Luxembourg, 80, place de la Gare

et a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

M<sup>e</sup> R. Loos

Le liquidateur

Référence de publication: 2007083076/6229/18.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, réf. LSO-CG05880. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070091723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2007.

**Challanger Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 33.727.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007082504/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03336. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

**Liexco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 44.567.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007082505/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03332. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

**Distribution et Consulting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 68.724.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2007.

S. Livoir.

Référence de publication: 2007082507/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF09653. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

**THL GCO Investments II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 111.743.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 17 novembre 2005 que, sur base du contrat de transfert d'actions signé en date du 2 novembre 2005, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les actions de la société de EUR 25,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'actionnaire	Nombre d'actions
THOMAS H. LEE (ALTERNATIVE) PARALLEL FUND V LP .....	500
Total .....	500

Luxembourg, le 7 juin 2007.

B. Zech.

Référence de publication: 2007083125/724/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2007, réf. LSO-CF06073. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070092226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2007.

**Marine Participations SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 97.632.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.

S. Paché.

Référence de publication: 2007082509/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10280. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

**J.P. Morgan Luxembourg International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 81.068.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2007.

*Pour le conseil de gérance*

Certifié conforme

A. Picherit / D. J. Quarry

*Gérant / Gérante*

Référence de publication: 2007082512/13/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04498. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

**HSBC AME (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 56.131.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007082513/1024/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04504. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

**Eurazeo Co-Investment Partners S.C.A., Sicar, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 116.189.

La Société a été constituée suivant l'acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), en date du 7 avril 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations - n ° 1315 du 15 mai 2006. Modifié en date du 4 décembre 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations - n ° 178 du 14 février 2007.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURAZEO MANAGEMENT LUX S.A.

L. Guérineau / F. Pfister

Président du Conseil d'Administration / Administrateur

Référence de publication: 2007082514/5917/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04421. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Caleche Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 83.996.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Pour CALECHE HOLDING S.A.

E. Magrini

Administrateur

Référence de publication: 2007082539/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03389. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Helvoet Pharma International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 67.466.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007082542/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04237. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Deurne Business Promotion, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 37.105.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

Référence de publication: 2007082555/803/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00442. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Camberley Holdings S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 46.904.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 18 avril 2007

4. L'Assemblée décide de prolonger les mandats d'Administrateurs de Messieurs Jacques Galand, demeurant au 65, route de Pafouer, CH-3962 Crans - Montana 1 et Christophe Blondeau, employé privé, résidant professionnellement au

23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de la société HRT REVISION S.à r.l., ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

L'Assemblée décide de ne pas prolonger le mandat d'Administrateur de Madame Josette Blake, demeurant au 19, rue d'Imbringen, L-6162 Bourglinster. L'Assemblée décide de nommer comme Administrateur Monsieur Romain Thillens, Licencié en Sciences Economiques Appliquées, résidant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

5. L'Assemblée décide de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la société du 2, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007082614/565/23.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG02877. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070091356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Weihergewan SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2668 Luxembourg, 2-6, rue Julien Vesque.

R.C.S. Luxembourg B 80.998.

Le bilan de l'année 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007082634/1852/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02661. - Reçu 93 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070090665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Wind Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 75.015.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société s'est tenue le 25 juin 2007*

Omissis

*Septième résolution*

L'assemblée générale ratifie la cooptation faite le 26 mars 2007 de l'administrateur Stefania Tomasini en remplacement de Monsieur Xavier Mangiullo.

Le mandat de L'administrateur Stefania Tomasini prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Le conseil d'administration a donc la teneur suivante:

*Administrateurs:*

Marco Sterzi, conseiller économique, demeurant au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg  
 Francesca Docchio, employée privée, demeurant au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg  
 Stefania Tomasini, réviseur d'entreprises, demeurant au 9, Via Camperio, 1-20123 Milan, Italie

*Commissaire aux comptes:*

Achille Severgnini, réviseur d'entreprises, demeurant au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 juin 2007.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'administration

M. Sterzi

Administrateur

Référence de publication: 2007083219/1142/27.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05622. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070091982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2007.

---

**Alliance Future Shares Holding SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 69.715.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007082636/6203/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03708. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Alliance Future Shares Holding SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 69.715.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007082637/6203/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03695. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**CS Immo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 87.064.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 8 juin 2007*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société anonyme CS IMMO S.A., tenue au siège social, le 8 juin 2007, que:

- décision a été prise de renouveler le mandat des administrateurs et de l'administrateur-délégué, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire prévue en 2008;
- décision a été prise de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire prévue en 2008.

*Pour la société*

J. Roulland

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2007082648/5069/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04022. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070091108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**DH Blythe Valley S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 129.074.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n<sup>o</sup> 47965 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

*Notaire*

Référence de publication: 2007083512/211/11.

(070091971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2007.

---



**Koningslaan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 67.493.

L'Associé Unique a décidé en date du 7 juin 2007 de nommer Madame Nancy Bleumer, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., gérant démissionnaire.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

Monsieur Hans de Graaf, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Madame Nancy Bleumer, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2007.

*Pour KONINGSLAAN S.à r.l.*

N. Bleumer

*Gérant*

Référence de publication: 2007082650/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01352. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070091045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Naarderpoort S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 67.502.

L'Associé Unique a décidé en date du 7 juin 2007 de nommer Madame Nancy Bleumer, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., gérant démissionnaire.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

Monsieur Hans de Graaf, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Madame Nancy Bleumer, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2007.

*Pour NAARDERPOORT S.à r.l.*

N. Bleumer

*Gérant*

Référence de publication: 2007082651/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01354. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070091041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Marchall S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 67.497.

L'Associé Unique a décidé en date du 7 juin 2007 de nommer Madame Nancy Bleumer, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., gérant démissionnaire.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

Monsieur Hans de Graaf, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Madame Nancy Bleumer, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2007.

Pour *MARCHALL S.à r.l.*

N. Bleumer

Gérant

Référence de publication: 2007082652/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01355. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070091040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Thagol S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 86.451.

L'Associé Unique a décidé en date du 7 juin 2007 de nommer Madame Nancy Bleumer, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., gérant démissionnaire.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

Monsieur Hans de Graaf, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Madame Nancy Bleumer, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2007.

Pour *THAGOL S.à r.l.*

N. Bleumer

Gérant

Référence de publication: 2007082653/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01356. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070091038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Glibro Design Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 51.354.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générales des actionnaires le 18 juin 2007*

1. Monsieur Frank Gleeson, administrateur de sociétés, né le 20 juin 1953 à Ballinasloe (Irlande), ayant son domicile à HA1 3PB Middlesex (Grande-Bretagne), Harrow, Collingwood, South Hill Avenue, a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

2. Monsieur John Gleeson, administrateur de sociétés, né le 18 juillet 1954 à Offaly (Irlande), ayant son domicile à Dublin 4 (Irlande), 85, Ailesbury Road, a été reconduit dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

3. La société à responsabilité limitée BAC MANAGEMENT S.à r.l. R.C.S. Luxembourg B n ° 58.324, avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, a été reconduite dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

4. La société KPMG S.A. (anciennement KPMG FIDES PEAT), commissaire aux comptes, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Zurich sous le numéro CH-020.3.001.933-8/, avec siège à CH-1206 Genève, 14, chemin De-Normandie, a été reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *GLIBRO DESIGN HOLDING S.A.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007082655/29/28.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01359. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070091025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Maaskade S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 67.495.

L'Associé Unique a décidé en date du 7 juin 2007 de nommer Madame Nancy Bleumer, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., gérant démissionnaire.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

Monsieur Hans de Graaf, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Madame Nancy Bleumer, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2007.

*Pour MAASKADES S.à r.l.*

N. Bleumer

*Gérant*

Référence de publication: 2007082654/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01357. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070091028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Specie Ridge Equities S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.655.

L'Associé Unique a décidé en date du 27 juin 2007 d'accepter la démission de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. de son mandat de gérant.

Puis, l'Associé Unique a appelé aux fonctions de gérants Monsieur Hans de Graaf et Madame Nancy Bleumer, tous deux ayant leur adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg avec le pouvoir d'engager la société par la leur seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2007.

*Pour SPECIE RIDGE EQUITIES S.à r.l.*

H. de Graaf

*Gérant*

Référence de publication: 2007082657/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01361. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070091020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Blue Lit Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 104.241.

Le bilan au 31 décembre 2005 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2007.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Référence de publication: 2007083171/800/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04300. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070091362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2007.

---

**Goldenhill Three S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 43.574.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 27 juin 2007 que Monsieur Nicolas Schaeffer jr., maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été coopté en fonction d'administrateur en remplacement de Madame Danièle Martin, démissionnaire.

Luxembourg, le 27 juin 2007.  
Pour extrait conforme  
Pour le Conseil d'Administration  
Signature

Référence de publication: 2007082659/535/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02108. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070091017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**Générale d'Energie S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 76.994.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 27 juin 2007 que Monsieur Nicolas Schaeffer jr., maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été coopté en fonction d'administrateur en remplacement de Madame Danièle Martin, démissionnaire.

Luxembourg, le 27 juin 2007.  
Pour extrait conforme  
Pour le Conseil d'Administration  
Signature

Référence de publication: 2007082660/535/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02107. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070091014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

---

**BVP I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 129.658.

—  
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-seventh day of the month of June.  
Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

BLYTHE VALLEY JV S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, as founder, represented by Mr Régis Galiotto, jurist, with professional address at 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by way of a proxy dated 26th, June 2007 (which shall remain with the present deed to be registered therewith).

The appearing party, acting in the above stated capacity, have requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company BVP I S.à r.l. («société à responsabilité limitée») which is hereby established as follows:

**Art. 1. Denomination.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name BVP I S.à r.l. (the «Company») is hereby formed by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

**Art. 2. Object.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, including, to the extent permitted by law, in any direct or indirect parent company, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange

or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, convertible loan notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad. The Company may further invest in, disinvest from and manage, directly or indirectly, any real estate properties of any kind.

In addition to above the objects of the Company will also include the investment in, holding, management, disinvestment of any kind or type of real estate in any form whatsoever, directly or indirectly, in Luxembourg and/or abroad, the acquisition by purchase, contribution, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of real estate of any kind, and the ownership, administration, development and management of its real estate portfolio. The Company may also hold interests in companies, entities, or partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds (including convertible notes) and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit (including up stream or cross stream), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4. Registered Office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

**Art. 5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at GBP 100,000.- (one hundred thousand Pounds) divided into 4,000 (four thousand) shares with a par value of GBP 25.- (twenty-five Pounds) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

Any available share premium shall be distributable.

**Art. 6. Transfer of Shares.** Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, acquire its own shares.

**Art. 7. Management of the Company.** The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the

motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company (including by way of representation).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the signature of the sole manager in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the joint signature of any two of the managers. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager if there is only one manager, by the board of managers or jointly by any two of the managers.

#### **Art. 8. Liability Managers, Indemnification.**

8.1 The managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

8.2 Subject to the exceptions and limitations listed in article 8.3, every person who is, or has been, a manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words «claim», «action», «suit» or «proceeding» shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words «liability» and «expenses» shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

8.3 No indemnification shall be provided to any manager or officer:

8.3.1 Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

8.3.2 With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

8.3.3 In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

8.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including managers and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

8.5 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or manager, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article.

**Art. 9. Shareholder voting rights.** Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

**Art. 10. Shareholder Meetings.** Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting, the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or



first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the articles of association are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by shareholders representing 100% of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than 25 shareholders, an annual general meeting shall be held on the last [Thursday in May at 2 p.m. of each year]. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

**Art. 11. Accounting Year.** The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31st December 2007.

**Art. 12. Financial Statements.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

**Art. 13. Distributions.** Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

**Art. 14. Dissolution.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

**Art. 15. Sole Shareholder.** If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 16. Applicable law.** For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

#### *Subscription and payment*

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party and the notary, BLYTHE VALLEY JV S.à r.l. has subscribed and entirely paid-up the 4,000 (four thousand) shares.

Evidence of the payment of the subscription price of GBP 100,000.- (one hundred thousand Pounds) has been shown to the undersigned notary.

#### *Expenses, Valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately 4,100.- Euros.

#### *Extraordinary general meeting*

The sole shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at: 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
2. The following persons are named managers (each with joint signature power) of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

Name, Title, Address, Date of birth, Place of birth

Mr Gérard Becquer, Réviseur d'entreprises, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, 29 April 1956, Briey (France)

Mrs Valérie Scholtes, Employee, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, 23 December 1974, Leuven (Belgium)

Mr Kevin Grundy, Real Estate Principal, 45 Pall Mall, London, SW1Y 5JG, United Kingdom, 19 May 1973, Maryland (USA)

#### *Special disposition*

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on 31st December 2007.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said persons appearing signed the present original deed together with us, the notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt septième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BLYTHE VALLEY JV S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que fondateur, représentée par Mr Régis Galiotto, avec adresse professionnelle au 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg conformément à une procuration datée du 26 juin 2007 (qui restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui)

La partie comparante agissant ès-qualités a demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée BVP I S.à r.l., qui est constituée par les présentes:

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé par le comparant et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de BVP I S.à r.l. (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

**Art. 2. Objet.** L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, y inclus, dans la mesure permis par la loi, toute société-mère directe ou indirecte, ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères. La Société peut investir dans, vendre et/ou gérer, directement ou indirectement, de l'immobilier de toute sorte.

L'objet de la Société est également l'investissement dans, la détention, la gestion, le dés investissement de toute sorte ou type d'immobilier de quelque forme que ce soit directement ou indirectement au Luxembourg et/ou à l'étranger, l'acquisition par l'achat, la contribution ou tout autre forme ainsi que le transfert par la vente, l'échange ou autrement immobilier de toute sorte et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille immobilier. La Société peut aussi détenir des intérêts dans des sociétés, des entreprises ou des sociétés de personnes et faire son activité à travers des branches au Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre entreprise que la Société juge appropriée (y inclus upstream ou cross stream), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société

luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social émis de la Société est fixé à GBP 100.000,- (cent mille Livres Sterling) divisé en 4.000 (quatre mille) parts sociales d'une valeur nominale de GBP 25,- (vingt-cinq Livres Sterling) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable.

**Art. 6. Transfert de parts sociales.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pourcent du capital social de la Société.

La Société peut, dans la mesure permis par la loi, acquérir ses propres parts sociales.

**Art. 7. Gérance.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, email ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société (y compris par voie de représentation).

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

La Société sera engagée par la signature du gérant unique en cas d'un seul gérant, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature conjointe de deux des gérants. Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique, s'il n'y a qu'un seul gérant, par le conseil de gérance ou conjointement par deux des gérants.

#### **Art. 8. Responsabilité des gérants, Indemnisation.**

8.1 Les gérants ne sont pas personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

8.2 Sous réserve des exceptions et limitations énumérées à l'article 8.3, toute personne qui est, ou qui a été gérant, dirigeant ou responsable de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et toutes dépenses raisonnables contractées ou payées par elle en rapport avec toute demande, action, plainte ou procédure dans laquelle elle est impliquée à raison de son mandat présent ou passé de géant, dirigeant ou responsable et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots «demande», «action», «plainte» ou «procédure» s'appliqueront à toutes les demandes, actions, plaintes ou procédures (civiles ou criminelles, y compris le cas échéant toute procédure d'appel) actuelles ou prévisibles et les mots «responsabilité» et «dépenses» devront comprendre, sans que cette liste soit limitative, les honoraires d'avocats, frais et dépens, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

8.3 Aucune indemnité ne sera versée à tout gérant, dirigeant ou responsable:

8.3.1 En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de sa fonction;

8.3.2 Pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

8.3.3 Dans le cas d'un compromis ou d'une transaction, à moins que le compromis ou la transaction en question n'ait été approuvé par une juridiction compétente ou par le conseil de gérance.

8.4 Le droit à indemnisation prévu par les présentes, n'affectera aucun autre droit dont un gérant, dirigeant ou représentant peut bénéficier actuellement ou ultérieurement. Il subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être gérant, dirigeant ou représentant et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de telles personnes. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les gérants, dirigeants ou représentants en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

8.5 Les dépenses en rapport avec la préparation et la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, plainte ou procédure de nature telle que décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du représentant ou du dirigeant de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent article.

**Art. 9. Droits de vote des associés.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 10. Assemblées Générales.** Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société valablement constituée ou toute résolution circulaire (dans la mesure où c'est permis par la loi le cas échéant) représente l'entière des associés de la Société.

Les assemblées peuvent être convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entière du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit (8) jours avant la date effective des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.

A moins que ce soit prévu autrement par la loi, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représentée. (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant 100% du capital social émis.

A partir du moment où la Société compte plus de 25 associés la tenue d'une assemblée générale annuelle des associés sera obligatoire. La date de la tenue de l'assemblée générale annuelle est fixée au [dernier jeudi du mois de mai à quatorze (14) heures] de chaque année. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable l'assemblée sera tenue le jour ouvrable le plus proche.

**Art. 11. Année Sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année, sauf pour la première année sociale qui commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2007.

**Art. 12. Comptes annuels.** Chaque année, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance établit les comptes annuels au 31 décembre.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

**Art. 13. Distributions.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligation si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes intérimaires sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

**Art. 14. Dissolution.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 15. Associé Unique.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 16. Loi Applicable.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

*Souscription et libération*

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante, BLYTHE VALLEY JV S.à r.l., et le notaire, celle-ci a souscrit et intégralement libéré les 4.000,- (quatre mille) parts sociales.

Preuve du paiement du prix de souscription de GBP 100.000,- (cent mille Livres Sterling) a été donnée au notaire instrumentant.

*Dépenses, Evaluation*

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évaluées à environ 4.100,- Euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au: 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants (chacun avec pouvoir de signature conjointe) de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

Nom, Profession, Adresse, Date de naissance, Lieu de naissance

Monsieur Gérard Becquer, Réviseur d'entreprises, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, 29 avril 1956, Briey (France)

Madame Valérie Scholtes, Employée, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, 23 décembre 1974, Leuven (Belgique)

Monsieur Kevin Grundy, Real Estate Principal, 45 Pall Mall, London, SW1Y 5JG, United Kingdom, 19 mai 1973, Maryland (USA)

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence en date de la constitution et se terminera le 31 décembre 2007.

En foi de quoi, Nous notaire, soussigné, avons apposé notre sceau en date qu'en tête.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007. Relation: LAC/2007/15318. — Reçu 1.485,99 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007085328/211/398.

(070094471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

**Remora Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, Montée de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 79.644.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 8 juin 2007 sur l'exercice 2006 à Luxembourg*

L'assemblée générale constate que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance. L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2010 comme suit:

*Conseil d'Administration:*

Monsieur Nogacki Guillaume, administrateur-délégué, L-1459 Luxembourg, Côte d'Eich, 4

Monsieur Silverio Patrice, administrateur-délégué, L-6919 Roodt/Syre, A Millesch, 32

Monsieur Henschen Raymond, administrateur, L-2241 Luxembourg, rue Tony Neuman, 20.

*Commissaire aux comptes:*

FIDUPLAN S.A., RCS B 44.563, L-1635 Luxembourg, allée Leopold Goebel, 87.

Pour extrait conforme

FIDUPLAN S.A.

Signature

Référence de publication: 2007082662/752/22.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01482. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

**Agenor S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 30.010.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires sur l'exercice 2006 en date du 5 juin 2007 à Luxembourg*

L'assemblée générale constate que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance.

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs comme suit:

Monsieur Raimondo Buscemi, administrateur, demeurant à L-8545 Niederpallen, 59, Ditzebierg

Monsieur Raymond Henschen, administrateur, demeurant à L-2241 Luxembourg, 20, rue Tony Neuman

Madame Monique Henschen-Haas, administrateur, demeurant L-2241 Luxembourg, 20, rue Tony Neuman

Leur mandat prendra fin avec l'assemblée générale de l'année 2010.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes la société FIDUPLAN S.A., avec siège social à L-1635 Luxembourg, 87, allée Leopold Goebel, RCS B 44.563

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin avec l'assemblée générale de l'année 2010.

Pour extrait conforme

FIDUPLAN S.A.

Signature

Référence de publication: 2007082663/752/23.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01477. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

**Logix XII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 129.476.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-first of June.

Before us Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr Matthias Luecker, company director, born in Darmstadt (Germany), on the 16 of December 1968, residing in D-64390 Erzhausen, Kiefernweg 21 (Germany),

here represented by Mr Laurent Kind, private employee, professionally residing in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, by virtue of one proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name LOGIX XII S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).



**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners which shall be adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

2.3. No permanent establishment nor branch may be established abroad without the prior approval of the single partner or by partners owning more than 75% of the share capital of the Company.

**Art. 3. Object.**

3.1. The object of the Company is the acquisition of equity stake, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such equity stake. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other way, any stock, securities, bonds, debentures, certificates of deposit or other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The purpose of the Company includes in particular the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of equities in Luxembourg or foreign companies, having as principal object the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties.

3.3. The Company may borrow in any form except by way of public offer. The Company may issue, by means of private investment, shares, bonds and other securities representing debts or credits. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also grant guarantees and stand security in favour of third parties, to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise issue guarantees over all or over some of its assets.

3.4. The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

**II. Capital - Shares****Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by one hundred twenty-five (125) shares in registered form with a par value of one hundred euros (EUR 100.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

If the Company has more than one partner, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. Prior to the transfer of all or part of his shares, any partner must notify such transfer to the Company. The general meeting of partners may resolve that all or part of the offered shares shall be assigned, according to the terms and conditions set for the proposed transfer:

- a) to the Company, within the limits set forth by the law,
- b) to other partner(s), or
- c) to a designated third party.

6.5. A partner may request the Company to redeem all or part of his shares. Any redemption request from a partner shall be submitted to the prior approval of the general meeting of partners which may resolve that all or part of such shares shall be assigned:

- a) to the Company, within the limits set forth by the law,
- b) to other partner(s), or
- c) to a designated third party.

6.6. All or part of the shares of a partner may have to be redeemed by the Company if such shares have been transferred in violation of clause 6.3 or 6.4. above

6.7. All and any shares redeemed in accordance with clause 6.5. or 6.6. above shall be cancelled forthwith and all rights attached thereto shall be extinguished.

6.8. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

6.9. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. The manager(s) do not need to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

#### **Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations in accordance with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there is more than one manager, by any one manager of category A and any one category B manager acting jointly.

#### **Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least three days in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any one Category A manager and any one category Category B manager or by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

#### IV. General meetings of partners

**Art. 12. Powers and voting rights.**

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

**Art. 13. Form - Quorum - Majority.**

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than 75% of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by 90% of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits

**Art. 14. Accounting Year.**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of same year

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 15. Allocation of Profits.**

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or the general meeting of partners;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

#### VI. Dissolution - Liquidation

**Art. 16. Dissolution - Liquidation.**

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

## VII. General provision

**Art. 17.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2007.

### *Subscription and Payment*

All the one hundred twenty-five (125) shares have been subscribed by Mr Matthias Luecker, prenamed.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred euros.

### *Resolutions of the sole partner*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period of time:

- Mr Matthias Luecker, company director, born in Darmstadt (Germany), on the 16th of December 1968, residing in D-64390 Erzhausen, Kiefernweg 21 (Germany), Category A manager;

- Mr Robert Philippe Faber, Chartered Accountant, born in Luxembourg, on the 15 of May 1964, residing professionally in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, Category B manager;

- Mr Charles Meyer, Chartered Accountant, born in Luxembourg, on the 19 of April 1969, residing professionally in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, Category B manager;

2. The registered office of the Company is set at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, said proxy holder signed together with the notary the present deed.

### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Matthias Luecker, administrateur de société, né à Darmstadt (Allemagne), le 16 décembre 1968, demeurant à D-64390 Erzhausen, Kiefernweg 21 (Allemagne),

ici représenté par Monsieur Laurent Kind, employé privé, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

### **I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination LOGIX XII S.à r.l., (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le

conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

2.3. Aucun établissement permanent ou succursale ne peut être créé à l'étranger sans l'accord préalable de l'associé unique ou des associés représentant au moins la moitié (1/2) du capital social de la Société.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. L'objet social de la Société inclus également l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et la location de biens immobiliers au Grand Duché de Luxembourg ou à l'étranger ainsi que toutes opérations immobilières, en ce inclus, la détention directe ou indirecte de participation dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et la location de biens immobiliers.

3.3. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent vingt-six (125) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Préalablement au transfert de tout ou partie de ses parts sociales, chaque associé doit notifier un tel transfert à la Société.

L'Assemblée Générale des Associés peut décider que tout ou partie des parts sociales offertes peuvent être attribuées, selon les termes et conditions définies pour le transfert proposé:

a) à la société, dans les limites prévues par la loi;

- b) aux autres associés, ou
- c) à une partie tierce désignée.

6.5. Tout associé peut demander à la Société le rachat de tout ou partie de ses parts sociales. Toute demande de rachat d'un associé doit être soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés qui peut décider que tout ou partie de ces parts sociales soit attribuées:

- a) à la société, dans les limites prévues par la loi;
- b) aux autres associés, ou
- c) à une partie tierce désignée.

6.6. Tout ou partie des parts sociales d'un associé peuvent être rachetées par la Société si ces parts sociales ont été transférées en violation des articles 6.3. ou 6.4. définis précédemment.

6.7. Toutes les parts sociales rachetées en conformité avec les articles 6.5. ou 6.6. seront annulées et tous les droits attachés seront éteints.

6.8. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.9. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance.

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

#### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B agissant conjointement.

#### Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B ou, le cas échéant, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes les personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des statuts.



**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

#### IV. Assemblée générale des associés

##### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

##### Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

##### Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

##### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;

(iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

#### VI. Dissolution - Liquidation

##### Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

#### VII. Disposition générale

**Art. 17.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2007.

*Souscription et Libération*

Les cent vingt-cinq (125) parts sociales ont été souscrites par Monsieur Matthias Luecker, prénommé.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille quatre cents euros.

*Décisions de l'associé unique*

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Matthias Luecker, administrateur de société, né à Darmstadt (Allemagne), le 16 décembre 1968, demeurant à D-64390 Erzhäusen, Kiefernweg 21 (Allemagne), gérant de catégorie A;

- Monsieur Robert Philippe Faber, expert comptable, né à Luxembourg, le 15 mai 1964, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, gérant de catégorie B;

- Monsieur Charles Meyer, expert comptable, né à Luxembourg, le 19 avril 1969, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, gérant de catégorie B.

2. Le siège social de la Société est établi au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Kind, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 juillet 2007, Relation GRE/2007/2849. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 juillet 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007082889/231/435.

(070091496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2007.

**Penucha & Co S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 95.018.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 15 juin 2007 sur l'exercice 2006 à Luxembourg*

L'assemblée générale constate que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance.

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2010 comme suit:

Monsieur Raymond Henschen, administrateur-délégué, demeurant à L-2241 Luxembourg, 20, rue Tony Neuman.

Madame Monique Henschen-Haas, administrateur, demeurant à L-2241 Luxembourg, 20, rue Tony Neuman.

Madame Bénédicte Robaye, administrateur, demeurant à B-6860 Léglise, 40, rue des Combattants.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2010 comme suit:

FIDUPLAN S.A., avec siège social à L-1635 Luxembourg, 87, allée Leopold Goebel, RCS B 44.563.

Pour extrait conforme  
FIDUPLAN S.A.  
Signature

Référence de publication: 2007082664/752/24.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01480. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070090933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

**Schorndorf Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 129.505.

—  
STATUTS

L'an deux mille sept, le dix-neuf juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

- La société EVANDALE TRADING CORPORATION, société de droit des Bahamas, ayant son siège social à Bayside Executive Park - West Bay Street and Blake Road, P.O. Box N-4837 Nassau, Bahamas, immatriculée sous le numéro 130960 B,

ici représentée par Mademoiselle Karine Arroyo, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé qui restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante a arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'elle va constituer:

**Titre I<sup>er</sup>. Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915») et par la loi du 25 août 2006 et par les présents statuts (les «Statuts»).

La société adopte la dénomination de: SCHORNDORF INVESTMENTS S.A.

**Art. 2.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg- ville.

Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

Le conseil d'administration de la Société ( le «Conseil d'Administration»)est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'administration.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés visant à réaliser des investissements immobiliers et financiers en Espagne, Italie, Maroc et visant notamment à acheter, vendre et exploiter sous toute forme reconnue par la loi des biens immobiliers en tout genre, urbains ou ruraux, urbaniser des terrains, promouvoir et construire des édifices de toute destination, à usage industriel, commercial ou d'habitation ou réservés à des installations hôtelières ou touristiques, et louer des équipements industriels et des éléments de transport.

La société a également pour objet l'acquisition, la détention, l'exploitation, la mise en valeur, la vente ou la location d'immeubles et de terrains industriels et autres, situés au Luxembourg ou à l'étranger, ainsi qu'à toutes les opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières y rattachées directement ou indirectement.

En outre elle pourra s'intéresser à toutes valeurs mobilières, dépôts d'espèces, certificats de trésorerie, et toutes autre forme de placement, les acquérir par achat, souscription ou toute autre manière, les vendre ou les échanger.

Elle pourra accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse, de façon directe ou indirecte, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes les opérations quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 5.100.000,-(cinq millions cent mille Euro), représenté par 5.100 actions (cinq mille cent) de EUR 1.000,- (mille Euro) chacune.

Les actions sont soit au porteur soit nominatives.

Le capital souscrit peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire de ou des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

## **Titre II: Administration, Surveillance**

**Art. 6.** En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, le Conseil d'Administration peut être réduit à un administrateur (l'«Administrateur Unique») jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, son représentant permanent sera nommé ou confirmé en conformité avec la Loi de 1915.

Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élira parmi ses membres un Président. Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si tous ses membres sont présents ou représentés, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

**Art. 9.** Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents.

**Art. 10.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son Président ou par l'Administrateur Unique.

**Art. 11.** Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

**Art. 12.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

**Art. 13.** La Société se trouve engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs. Dans le cas où un administrateur délégué serait nommé, la société se trouverait engagée par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement la signature de l'administrateur délégué ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

## **Titre III: Assemblée générale et répartition des bénéfices**

**Art. 14.** La SA peut avoir un actionnaire unique lors de la constitution ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la Société.

S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle de ou des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le premier mardi du mois de juin à dix heures.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 16.** Par décision de l'assemblée générale extraordinaire de ou des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.

#### **Titre IV: Exercice social, dissolution**

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 18.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

#### **Titre V: Disposition générale**

**Art. 19.** La loi du dix août mille neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

##### *Dispositions transitoires*

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille sept.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille huit.

##### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, le comparant déclare souscrire aux actions du capital social comme suit:

EVANDALE TRADING CORPORATION, prénommée 5100

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 5.100.000,-(cinq millions cent mille Euro) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

##### *Constataion*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

##### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de EUR 54.800,-.

##### *Assemblée générale extraordinaire*

La partie prémentionnée, représentant l'intégralité du capital social souscrit et agissant en qualité d'Actionnaire Unique de la Société en conformité avec l'article quatorze des Statuts, a immédiatement pris les résolutions suivantes:

##### *Première résolution*

L'adresse de la société est fixée au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.

##### *Deuxième résolution*

Est nommé administrateur unique:

Mme Yulia Kurakina, née le 5 avril 1960 à Moscou, demeurant 4A, rue de l'ouest, L-2273 Luxembourg

##### *Troisième résolution*

Est nommé commissaire: la société FIDU-CONCEPT Sàrl, avec siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse (R.C.S. Luxembourg B 38.136).

*Quatrième résolution*

Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de deux mille treize.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: K. Arroyo, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, Relation: LAC/2007/15106. — Reçu 51.000 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007082925/242/165.

(070092030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2007.

**Redwood Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 106.710.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2007*

- L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 142-144, rue Albert Unden L-2652 Luxembourg au 124, boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007083107/4333/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03840. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070092230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2007.

**Martesa Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.446.

STATUTS

L'an deux mille sept, le dix-huit juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Ont comparu:

1.- La société de droit panaméen BESTON ENTERPRISES INC., ayant son siège social à Panama, Calle Aquilino de la Guardia, N°8, (République du Panama).

2.- La société de droit des Iles Vierges Britanniques BYNEX INTERNATIONAL Ltd, ayant son siège social à Tortola, Road Town, Vanterpool Plaza, 2nd Floor, Wickhams Cay I, (Iles Vierges Britanniques).

Toutes les deux sont ici représentées par Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesquelles procurations après avoir été signées ne varieront par le mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Lequel mandataire, ès-qualités qu'il agit, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de MARTESA INVEST S.A.

**Art. 2.** Le siège est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.



Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par quinze mille cinq cents (15.500) actions d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) chacune.

**Art. 6.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 8.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration élira en son sein un président.

Il se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les réunions du conseil d'administration; en son absence le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à la réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du conseil d'administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéoconférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs de la société, ou par la seule signature de toutes personnes auxquelles pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 10.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2<sup>ème</sup> mardi du mois de juin à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

**Art. 13.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2007.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2008.

#### *Souscription et Libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les actions ont été souscrites de la manière suivante:

1.- La société de droit panaméen BESTON ENTERPRISES INC., ayant son siège social à Panama, Calle Aquilino de la Guardia, N°8, (République du Panama), quinze mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf actions . . . . .	15.499
2.- La société de droit des Iles Vierges Britanniques BYNEX INTERNATIONAL Ltd, ayant son siège social à Tortola, Road Town, Vanterpool Plaza, 2nd Floor, Wickhams Cay I, (Iles Vierges Britanniques), une action . . . . .	1
Total: quinze mille cinq cents actions . . . . .	15.500

Les actions ont été libérées en numéraire à raison de vingt-cinq pour cent (25%) de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparantes, préqualifiées et représentées comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Monsieur Laurent Muller, employé privé, né à Luxembourg, le 22 mars 1980, demeurant professionnellement à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, président du conseil d'administration;
  - b) Monsieur Frédéric Muller, administrateur de sociétés, né à Luxembourg, le 26 novembre 1977, demeurant professionnellement à L-1882 Luxembourg, 3 A, rue Guillaume Kroll;
  - c) Monsieur Tom Faber, économiste, né à Munich, (Allemagne), le 5 novembre 1979, demeurant professionnellement à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
- 3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:
 

La société anonyme KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 95.849.
- 4.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.

5.- Le siège social est établi à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 juin 2007. Relation GRE/2007/2787. — Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 11 juillet 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007082838/231/143.

(070090986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

**NorScan Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.316.975,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 100.019.

—  
EXTRAIT

En date du 28 juin 2007, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- Le remplacement de la société FIRST ALLIANCE TRUST (LUXEMBOURG) S.A. en tant que Gérant est acceptée avec effet au 7 février 2007.

- M. Frank Walenta et M. Bart Zech, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg, sont élus nouveaux Gérants de la société avec effet au 7 février 2007 et ce, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 28 juin 2007.

Pour extrait conforme

B. Zech

Référence de publication: 2007083122/724/19.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03787. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070092228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2007.

**BlackRock Operations (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 50.692.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un acte sous seing privé signé entre les parties que la société BlackRock HoldCo LIMITED, établie et ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9002 (Iles Cayman), immatriculée sous le numéro WK175115, a cédé ses 39.022 parts sociales dans la société BlackRock OPERATIONS (LUXEMBOURG) S.à r.l. avec effet au 30 juin 2007 à la société BlackRock US NewCo, Inc., établie et ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, City of Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, USA, immatriculée sous le numéro 20-8343733.

Partant la répartition du capital social est comme suit:

	Parts sociales
BlackRock US NewCo, INC. ....	39.022
Total: .....	39.022

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007083145/1040/23.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03759. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070092209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2007.

**THL GCO Investments I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 111.761.

—  
EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 17 novembre 2005 que, sur base du contrat de transfert d'actions signé en date du 2 novembre 2005, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les actions de la société de EUR 25,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'actionnaire	Nombre d'actions
THOMAS H. LEE (ALTERNATIVE) FUND V LP .....	500
Total .....	500

Luxembourg, le 7 juin 2007.

B. Zech.

Référence de publication: 2007083127/724/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2007, réf. LSO-CF06071. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070092225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2007.

---

**Landwehr I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 120.937.

Il résulte d'une cession du 19 juin 2007 que Monsieur Matthias Luecker, domicilié à D-64390 Erzhausen, Kiefernweg 21, a transféré la propriété de 126 (cent vingt-six) parts sociales de la société à responsabilité limitée LANDWEHR I S.à r.l. à la société FREO GERMANY II PARTNERS SCA, ayant son siège social à L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

Pour avis sincère et conforme

Pour LANDWEHR I S.à r.l.

FIDEOS

Signature

Référence de publication: 2007083132/6341/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01927. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070092220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2007.

---

**Fipro Beteiligung S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 61.465.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 avril 2007*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, avec adresse professionnelle 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Madame Denise Vervae, avec adresse professionnelle 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, et Monsieur Pierre Schill, avec adresse professionnelle 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS S.à r.l., ayant son siège social 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007083211/506/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01613. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070092108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2007.

---

**Luxgate, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 6.219.400,00.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.  
R.C.S. Luxembourg B 105.092.

Suite au changement de siège social, la société EUROCASTLE INVESTMENT LIMITED, associé de la Société, est établie désormais à Regency Court, Glatigny Esplanade, St. Peter Port, Guernsey, GY1 1WW.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2007083137/43/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03837. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070092214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2007.

**SynerTrade S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 114.106.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 15 juin 2007 à Luxembourg que:

- Monsieur Wolfe W. Diener a été révoqué de son poste d'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2007.

Pour extrait conforme

Signatures

Référence de publication: 2007083151/6312/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01636. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070092201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2007.

**Crescent Euro Industrial III S. à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 117.475,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 102.554.

In the year two thousand and six, on the twenty-ninth of June,

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of CRESCENT EURO INDUSTRIAL III S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register in Luxembourg under number B 102.554 (the «Company»).

The Company was incorporated pursuant to a deed of the Luxembourg notary Maître Joseph Elvinger dated 7 July 2004, published in the Mémorial C number 1085 on 27 October 2004.

The Meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg

The Chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs Annick Braquet, employee in Mersch

The Chairman requests the notary to act that:

1. The shareholders present or represented and the number of shares held are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here appended to be registered with the minutes.

2. As appears from the attendance list, the 4,679 representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been informed beforehand.

3. The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

(1) Decision to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 500.- (five hundred Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 116,975.- (one hundred sixteen thousand nine hundred seventy-five Euros) to EUR 117,475.- (one hundred seventeen thousand four hundred seventy-five Euros) by creating and issuing 19 (nineteen) Class A Shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each and with a share premium of EUR 1,201.47 (one thousand two hundred one Euros and forty-seven Cents) per new Class A Share and 1 (one) Class B Share with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each and with a share premium of EUR 1,201.- (one thousand two hundred one Euros) per new Class B share.

(2) Decision to record the subscription and payment of the new shares by way of contribution in cash and to allocate the share premium to a special distributable reserve.

(3) Decision to amend article 5 of the Articles of Incorporation to reflect the share capital increase.

(4) Miscellaneous.

After deliberation and approval of the foregoing, the shareholders took the following resolutions:

*First resolution*

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 500.- (five hundred Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 116,975.- (one hundred sixteen thousand nine hundred seventy-five Euros) to EUR 117,475.- (one hundred seventeen thousand four hundred seventy-five Euros) by creating and issuing 19 (nineteen) Class A Shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each and with a share premium of EUR 1,201.47 (one thousand two hundred one Euros and forty-seven Cents) per new Class A Share and 1 (one) Class B Share with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each and with a share premium of EUR 1,201.- (one thousand two hundred one Euros) per new share.

*Second resolution*

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to record the following subscriptions:

Name of shareholder	Number of shares subscribed
1. CRESCENT EURO INDUSTRIAL INVESTMENTS III LLC .....	19 Class A Shares
2. UBS REAL ESTATE LUXEMBOURG HOLDINGS S.A.H .....	1 Class B Share
Total .....	20 Shares

All the 20 (twenty) new shares and the share premium have been fully paid in cash so that the amount of EUR 24,529.- (twenty-four thousand five hundred twenty-nine Euros) is at the disposal of the Company.

The Shareholders resolve to allocate the premium received in a special distributable reserve.

The documents attesting the payments in cash have been presented to the undersigned notary.

*Third resolution*

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to amend article 5 of the Articles of Incorporation in order to reflect the share capital increase.

Article 5 of the Articles of Incorporation shall now read as follows:

« **Art. 5. Corporate Capital.** The issued share capital is set at EUR 117,475.- (one hundred seventeen thousand four hundred seventy-five Euros), divided as follows:

- 4,464 (four thousand four hundred sixty-four) class A Shares («parts sociales») (the «Class A Shares»)

- 235 (two hundred thirty-five) class B Shares («parts sociales») (the «Class B Shares»)

with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each.

The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the Shareholder's meeting, in accordance with article 13 of the Articles.»

*Costs*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form, whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand five hundred euros.

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.



### Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée CRESCENT EURO INDUSTRIAL III S.àR.L. ayant son siège social à 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 102.554 (la «Société»).

La Société a été constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire, de résidence à Luxembourg, du 7 juillet 2004, publié au Mémorial C numéro 1085 le 27 octobre 2004.

L'assemblée est présidée par Patrick Van Hees, employé privé à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Annick Braquet, employée privée à Mersch

Le président prie le notaire d'acter que:

1. Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

2. Il ressort de la liste de présence que les 4.679 parts sociales représentant l'intégralité du capital social sont représentées, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

3. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

(1) Décision d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 500,- (cinq cents Euros) afin de l'augmenter de son montant actuel de EUR 116.975,- (cent seize mille neuf cent soixante-quinze Euros) à EUR 117.475,- (cent dix-sept mille quatre cent soixante-quinze Euros) par la création et l'émission de 19 (dix-neuf) Parts Sociales de Classe A d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune et avec une prime d'émission de EUR 1.201,47 (mille deux cent un Euros et quarante-sept Centimes) par nouvelle part sociale de Classe A et 1 (une) Part Sociale de Classe B d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune et avec une prime d'émission de EUR 1.201,- (mille deux cent un Euros) par nouvelle part sociale de Classe B.

(2) Décision de constater la souscription et la libération des nouvelles parts sociales par apport en numéraire et d'allouer la prime d'émission à une réserve spéciale distribuable.

(3) Décision de modifier l'article 5 des Statuts afin de traduire l'augmentation de capital.

(4) Divers.

Après délibération et approbation de ce qui précède, les associés ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale des associés décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 500,- (cinq cents Euros) afin de l'augmenter de son montant actuel de EUR 116.975,- (cent seize mille neuf cent soixante-quinze Euros) à EUR 117.475,- (cent dix-sept mille quatre cent soixante-quinze Euros) par la création et l'émission de 19 (dix-neuf) Parts Sociales de Classe A d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune et avec

une prime d'émission de EUR 1.201,47 (mille deux cent un Euros et quarante-sept Centimes) par nouvelle part sociale de Classe A et 1 (une) Part Sociale de Classe B d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune et avec une prime d'émission de EUR 1.201,- (mille deux cent un Euros) par nouvelle part sociale de Classe B.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale des associés décide de constater les souscriptions suivantes:

Nom de l'associé	Nombre des parts sociales souscrites
1. CRESCENT EURO INDUSTRIAL INVESTMENTS III LLC . . . . .	19 Parts Sociales de Classe A
2. UBS REAL ESTATE LUXEMBOURG HOLDINGS S.A.H . . . . .	1 Part Sociale de Classe B
Total . . . . .	20 Parts Sociales

Toutes les 20 (vingt) nouvelles parts sociales et la prime d'émission ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que le montant de EUR 24.529,- (vingt-quatre mille cinq cent vingt-neuf Euros) se trouve à la disposition de la Société.

L'assemblée générale des associés décident d'allouer la prime d'émission reçue dans une réserve spéciale distribuable.

Les documents attestant du paiement en numéraire ont été présentés devant le notaire instrumentant.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale des associés décide de modifier l'article 5 des Statuts afin de traduire l'augmentation de capital.

L'Article 5 des Statuts aura désormais le libellé suivant:

« **Art. 5. Capital Social.** Le capital social émis est fixé à EUR 117.475,- (cent dix-sept mille quatre cent soixante-quinze Euros) et est réparti comme suit:

- 4.464 (quatre mille quatre cent soixante-quatre) parts sociales de la classe A (les «Parts Sociales A»)
  - 235 (deux cent trente-cinq) parts sociales de la classe B (les «Parts Sociales B»)
- d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune.

Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 13 des Statuts.»

*Frais*

Le montant des frais, rémunérations ou charges sous quelque forme incombant à la société en raison des présentes, est estimé approximativement à mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est close.

Sur quoi le présent acte a été passé à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte en original.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande des comparants le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: P. Van Hees, A. Braquet, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 10 juillet 2006, vol. 437, fol. 52, case 5. — Reçu 245,29 euros.

*Le Receveur (signé):* A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 juillet 2006.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007083946/242/155.

(070092642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2007.

**Morgan Stanley Luxembourg Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 5.000.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 114.471.

In the year two thousand and six, on the twenty-ninth day of September.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

MORGAN STANLEY CALLISTO CAYMAN Ltd., having its registered office at Maples & Calder, PO Box 309GT, Uglund House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, (the «Sole Shareholder»),

hereby represented by Mrs Elizabeth Fischer, executive director, residing at 1585 Broadway Floor 04, New York, NY 10036, United States of America, duly authorised to represent the sole shareholder of the Company, in accordance with the evidence provided to the undersigned notary,

The Sole Shareholder, acting as the sole shareholder of MORGAN STANLEY LUXEMBOURG HOLDINGS S.à.r.l., a private limited liability company, having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B.114.471, incorporated by a deed drawn up by Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 9 January 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the «Company»), whose articles of incorporation (the «Articles») have been amended on 10 April 2006 by Maître Joseph Elvinger, prenamed, and on 12 May 2006 by the undersigned notary, holds all the 20,000 (twenty thousand) shares with a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five Euro) each of the Company representing the Company's entire share capital, has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

*First resolution*

The sole shareholder decides to increase the share capital of the Company by EUR 2,500,000.- (two million five hundred thousand Euro), so as to bring it from its current amount of EUR 2,500,000.- (two million five hundred thousand Euro) to EUR 5,000,000.- (five million Euro), by the creation of 20,000 (twenty thousand) new shares, with nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five Euro) (the «New Shares»)

*Subscription and Payment*

The sole shareholder represented as aforementioned declares to subscribe to 20,000 (twenty thousand) shares of a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five Euro) each for a total subscription price of EUR 2,500,000.-

(two million five hundred thousand Euro) as payment of the nominal value of the new shares, which have been fully paid by a contribution in cash so that the amount of EUR 2,500,000.- (two million five hundred thousand Euro) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary who expressly acknowledges it.

#### *Second resolution*

The sole shareholder decides to amend the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company regarding its corporate capital so as to reflect the taken decisions, which shall read now as follows:

«The share capital is fixed at € 5,000,000.- (five million Euro), represented by 40,000 (forty thousand) shares of € 125.- (one hundred and twenty-five Euro) each.»

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately thirty-one thousand Euro.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte:**

L'an deux mille six, le vingt-neuf septembre,

Par-devant Maître Henri Hellinckx notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

MORGAN STANLEY CALLISTO CAYMAN Ltd., ayant son siège social à Maples & Calder, PO Box 309GT, Uglad House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, (l'«Associé Unique»),

ici représentée par Madame Elizabeth Fischer, directeur, de résidence à 1585 Broadway Floor 04, New York, NY 10036, Etats-Unis, dûment autorisée à représenter l'associé unique, conformément à ce qui a été soumis au notaire instrumentant.

L'Associé Unique, agissant en tant qu'associé unique de MORGAN STANLEY LUXEMBOURG HOLDINGS S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B.114.471, constituée en vertu d'un acte reçu le 9 janvier 2006 par le notaire Maître Joseph Elvinger, en cours de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (la «Société») et dont les statuts (les «Statuts») ont été modifiés le 10 avril 2006 par le notaire Maître Joseph Elvinger, résidant à Luxembourg et le 12 mai 2006 par le notaire Maître Henry Hellinckx soussigné, détient toutes les 20.000 (vingt mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125.- (cent vingt-cinq Euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société de EUR 2.500.000.- (deux millions cinq cent mille Euro) afin de le porter de son montant actuel de EUR 2.500.000.- (deux millions cinq cent mille Euro) à EUR 5.000.000.- (cinq millions d'Euro), par la création et l'émission de 20.000 (vingt mille) parts sociales, avec une valeur nominale de EUR 125.- (cent vingt-cinq Euros) (les «Nouvelles Parts Sociales»).

#### *Souscription et libération*

L'associé unique ici représenté comme il est dit, déclare souscrire à 20.000 (vingt mille) parts sociales avec une valeur nominale de EUR 125.- (cent vingt-cinq Euro) chacune pour un montant total de EUR 2.500.000.- (deux millions cinq cent mille Euro), lesquelles ont été entièrement libérées par apport en numéraire, de sorte que le montant de EUR 2.500.000.- (deux millions cinq cent mille Euro) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Deuxième résolution*

L'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société concernant son capital social afin de refléter la décision prise, lequel aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 5.000.000.- (cinq millions d'Euro) représenté par 40.000 (quarante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125.- (cent vingt-cinq Euro) chacune.»

84576

*Frais*

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à trente et un mille euros.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande des comparants le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Fischer, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 9 octobre 2006, vol. 438, fol. 40, case 12. — Reçu 25.000 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 9 novembre 2006.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007083891/242/101.

(070092766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2007.

---

**Fidco Fishing S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 11.637.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007083156/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2007, réf. LSO-CG05087. - Reçu 32 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070091368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2007.

---

**IXI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 55.184.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2007.

H. Hellinckx

*Notaire*

Référence de publication: 2007083552/242/12.

(070091957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2007.

---

**Crown Investments S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 39.629.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

Référence de publication: 2007083177/695/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2007, réf. LSO-CG04615. - Reçu 24 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070091359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2007.

---